

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Réfection de la partie EST du bâtiment. Agrandissement de 17m2 et création de 3 fenêtres. Changement d'orientation de la toiture et passage à deux pans remplacement de la couverture
Commune	Ormont-Dessus
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	2611
Parcelle	6776
Maître de l'ouvrage	Pernet Dario
Mandataire principal	Pernet Dario
Type d'ouvrage détaillé	Industrie, artisanat, commerce, services, administration 91 - Fabrique, usine, atelier
Type construction	ECA_IV - Construction artisanale/agricole/industrielle perm.
Dangers	Inondations par crues des cours d'eau



2. Danger - Inondations par crues des cours d'eau

2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)	Non
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
Intensité de l'aléa au Tr300 sur l'emplacement de la construction	moyen
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'une inondations par crues des cours d'eau ?	Non
Précision sur l'événement	

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures principales (portes, fenêtres, saut-de-loup) sont conçues en fonction du danger d'inondations par crues des cours d'eau ? Oui

Est-ce que les ouvertures secondaires (conduites, gaines techniques) sont conçues en fonction du danger d'inondations par crues des cours d'eau ? Oui

Est-ce que la conception des espaces intérieurs prend en compte le danger d'inondations par crues des cours d'eau ? Oui

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

2.4 Résultats - Inondations par crues des cours d'eau

Résultat

Déficit de sécurité observé

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable					
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens			
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle	
ECA_I	■									
ECA_II										
ECA_III	■	■								
ECA_IV	■	■ ✓				■	■		■ ✓	
ECA_V	■	■	■		■		■	■		
ECA_VI	■	■	■		■		■	■		
ECA_VII	■	■	■		■		■	■		

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels


Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Nous recommandons de prendre contact avec l'ECA et/ou un bureau spécialisé afin de s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN pour ce type de construction.

L'ECA pourrait s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN lors de la mise en oeuvre des mesures de protection définies par le bureau spécialisé.

**Lieu - date - signature du maître
d'ouvrage**

Les Diab Perets 03/03/23


**Lieu - date - signature du mandataire
principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale**

